

ENVIRONNEMENT ■ L'association Saint-Junien Environnement est toujours active, entre veille et pédagogie

Défendre la nature et l'environnement

L'association a tenu son assemblée générale et compte bien se mobiliser, encore, en 2019. Elle a récemment participé à la marche pour le climat.

Marie Bardet

lepopulaire.saintjunien@centrefrance.com

L'association entre dans sa quarantième année d'activité. Elle a pour objectif d'aborder des préoccupations environnementales locales. Mais comme l'a rappelé Christian Doucelin, l'actuel président, dans son discours d'assemblée générale : « Faire vivre une association, une mission d'intérêt général exige beaucoup d'investissement personnel ». Mais la trentaine d'adhérents est toujours mobilisée, et vigilante.

Au commencement, un militantisme présent

Pour l'association, tout a démarré en 1976 lorsque Jean Borget fonde Saint-Junien Environnement. « À l'époque, il y avait un projet de contournement de la ville, une sorte de périphérique », explique Lucien Coindeau, membre de l'association et ancien président. Ce projet devait passer par le site Corot et Jean Borget s'y opposa, à grands coups de communiqués dans la presse. « Finalement, le projet n'a pas abouti, mais si cela avait été le cas, la route de contournement serait passée par l'endroit où se trouve le chalet de Jean-Baptiste Corot, en bord de Glane », poursuit Lucien Coin-



DÉTERMINÉS. Chaque année, l'association mène de nombreuses actions. PHOTO D'ARCHIVE

deau. Inimaginable maintenant, d'autant qu'une vingtaine d'années plus tard, la RN 141 a été construite. « À l'époque on ne pensait pas le futur sur 20 ans, si ce projet avait été réalisé, ce périphérique aurait été rendu inutile par la RN », renchérit Christian Doucelin.

À chaque période sa problématique

Lorsque Lucien Coindeau re-

prend l'association en 1989, après plusieurs années d'inactivité, l'enjeu est différent. « International Paper s'appropriait à racheter l'usine de Saillat-sur-Vienne, alors nommée Aussedat-Rey », détaille l'ancien président. La petite association locale décide alors d'envoyer un courrier au président de l'entreprise américaine de l'époque, traduit en anglais, directement à New York. « Nous étions in-

quiets quant à l'utilisation de chlore gazeux pour blanchir la pâte. Finalement, après la création d'un groupe de concertation, l'entreprise, une fois rachetée n'a pas utilisé ce produit. « C'était une victoire pour nous, mais nos actions ne se mesurent pas sur du court terme, cela prend du temps de faire bouger les lignes » poursuit Christian Doucelin.

Pour l'association, désormais,

les modes d'actions sont diversifiées. Saint-Junien Environnement mène une veille continue quant aux projets abordant l'environnement.

Toujours attentifs

Cela passe par l'examen de dossiers d'enquêtes publiques, comme par exemple l'année dernière, sur l'extension de la zone industrielle de Boisse. L'association reçoit aussi des alertes dont ils examinent le bien-fondé, venant de particuliers.

« Nous continuons d'interpeller directement les habitants ! » souligne-t-elle. Il y a un an, les adhérents avaient organisé une action « coup-de-poing » au marché, pour s'opposer à l'utilisation des produits phytosanitaires tels que le glyphosate. « Nous étions allongés par terre, pour interpeller les passants sur le sujet », décrit Christian Doucelin.

Des actions pédagogiques sont aussi menées, grâce à des sorties nature autour de la botanique ou encore de l'ornithologie. Chaque troisième dimanche, par exemple, une sortie est organisée sur l'île de Navière. Gratuit, le rendez-vous est donné à 9 heures devant l'Office de Tourisme pour partir ensuite en covoiturage.

Pour 2019, Saint-Junien Environnement compte bien poursuivre ses activités, car comme le précise son président, « l'association réagit quasiment au jour le jour, selon les décisions prises ».

Renseignements. Par mail, contact@saint-junien-environnement.fr ou sur internet, www.saint-junien-environnement.fr.